

Bonnes paroles, actes timorés

LE CONSEIL FÉDÉRAL, a pris l'engagement de réduire les émissions de CO², modeste contribution de notre pays à la lutte contre le réchauffement de l'atmosphère. Il s'est également rallié à l'objectif de développement durable qui veut que nous ne vivions pas aujourd'hui en consommant le capital des ressources naturelles qui ne sera plus disponible demain. Il a encore annoncé l'abandon à terme de l'énergie nucléaire. À de multiples reprises aussi, il a affirmé sa volonté de créer les conditions favorables à un recul du chômage.

Mais il y a loin des déclarations d'intention aux actes qui permettraient de les concrétiser. En se ralliant à une taxe sur l'énergie qui rapportera bon an mal an de 300 à 400 millions de francs – c'est la solution du Conseil des États – le Conseil fédéral renonce à se donner les moyens de sa politique.

Parce que règne sur les marchés une offre pléthorique, le prix de l'énergie fossile est aujourd'hui au plus bas. Une situation qui prêterite le développement de nouvelles technologies et des énergies renouvelables, comparativement plus chères. Et parce que les producteurs indigènes d'électricité d'origine hydraulique craignent de ne pouvoir amortir leurs investissements, le gouvernement opte pour une libéralisation lente du marché.

Avec une taxe sur l'énergie plus substantielle et limitée dans le temps, nous pourrions réunir les ressources nécessaires à la réalisation d'une politique innovante. C'est le choix du Conseil national qui préconise une taxe de 0,6 centime par kWh, soit un milliard annuellement. Le temps de mettre en place une fiscalité écologique.

Cette somme permettrait de stimuler efficacement le développement de l'énergie solaire, de l'énergie tirée de la biomasse (bois et végétaux). Au bout du compte le marché du travail s'en trouverait dynamisé. Grâce à un avantage concurrentiel pour nos

exportations de haute technologie et à l'augmentation de la demande intérieure, nous pourrions créer 30 000 à 40 000 emplois. Sans parler des agriculteurs qui trouveraient de nouveaux débouchés grâce à la bioénergie. Le produit de la

taxe contribuerait aussi à la modernisation des installations hydroélectriques et à leur assainissement financier.

Toutes ces mesures concourent sans conteste aux objectifs déclarés du Conseil fédéral. Mais ce dernier a préféré prêter l'oreille aux revendications des milieux économiques qui ne pensent qu'à leur intérêt à court terme. En ne faisant pas suivre ses paroles par des actes, le gouvernement se discrédite fortement. JD

*Le Conseil fédéral
renonce à se donner
les moyens de sa
politique, il préfère
prêter l'oreille aux
revendications des
milieux économiques*

Des honoraires sous surveillance

Le tarif unifié au niveau national des soins ambulatoires redistribue les revenus des médecins, au détriment des prestations techniques. Les «victimes» tenteront de se rattraper en multipliant leurs actes médicaux. Mais une meilleure transparence des coûts permettra de renforcer le contrôle des abus d'honoraires.

NOUS Y SOMMES ENFIN. Médecins et hôpitaux acceptent de fixer avec les caisses maladie une structure tarifaire uniforme pour les traitements ambulatoires. Il aura fallu treize années de palabres pour reconnaître que rien ne justifie d'évaluer différemment, à Genève ou à Romanshorn, le nombre de points tarifaires qu'il faut attribuer à une «sinuscopie maxillaire» ou une «ostéotomie de l'humérus»! La diversité de vingt tarifs cantonaux, tels qu'ils existent encore aujourd'hui, n'a aucune autre justification qu'un conservatisme archaïque. Il aura fallu l'obligation d'harmonisation inscrite dans la loi sur l'assurance maladie (LAMAL) et la menace de Ruth Dreifuss d'édicter un tarif fédéral pour que les médecins cessent de s'abriter sous leur clocher cantonal.

Un plus pour les généralistes

Harmonisation n'est pas unification. Le nouveau tarif hiérarchise la valeur des divers actes médicaux en leur accordant un certain nombre de points. Mais, concession à l'autonomie cantonale, la valeur du point restera fixée par entente entre les autorités cantonales et les partenaires du système de santé. On tiendra compte des disparités cantonales liées, par exemple, au niveau des loyers. Mais les caisses annoncent déjà qu'elles ne toléreront que des différences cantonales limitées, de l'ordre de 5 à 10%. L'harmonisation des tarifs médicaux a créé de vives tensions dans la communauté des médecins. En procédant à une nouvelle évaluation de la valeur des actes médicaux, on a inévitablement influencé le revenu comparé des uns et des autres. On a notamment pris en compte une très ancienne revendication des médecins généralistes, en donnant plus d'importance à leur intervention qu'aux actes médicaux techniques. Une fronde de certains spécialistes et autres privilégiés de la profession a même menacé l'association FMH d'une scission. Rien d'étonnant à tout cela. Qui accepte sans réagir une diminution de ses revenus?

Le pénible consensus arraché au sein de la profession doit encore être officiellement confirmé par la base. Mais en cas de rejet, l'Office fédéral des assurances sociales édicterait ses propres tarifs. Et les médecins préfèrent l'arbi-

trage que leur a imposé, de haute lutte, le président de la FMH Hans Heinrich Brunner à l'intervention du patron de l'OFAS Otto Piller.

Lacune

Globalement, la nouvelle tarification devrait être financièrement neutre, les améliorations pour les uns devant être compensées par un sacrifice pour les autres. Mais les perdants de la nouvelle tarification chercheront peut-être à maintenir leurs revenus antérieurs en multipliant les actes médicaux, ce qui provoquerait une nouvelle hausse des coûts de la santé. Les caisses maladie s'annoncent prêtes à combattre ces abus éventuels. La nouvelle harmonisation leur en donne les moyens. Un seul système tarifaire – au lieu de vingt – permettra une rationalisation déterminante de leur travail et une vision beaucoup plus claire des coûts comparés des traitements médicaux. Il sera plus facile et plus objectif de repérer les médecins dont le volume des soins diverge sensiblement et sans raison des moyennes nationales.

L'accord souffre d'une importante lacune: il ne s'applique qu'à l'assurance de base. Les prestations couvertes par l'assurance complémentaire échappent à la LAMAL, donc à l'obligation de respecter un tarif. Mais l'autorité d'une tarification nationale devrait exercer une influence sur les complémentaires. Il sera difficile de justifier de grosses majorations de factures si les prestations prodiguées sont semblables à celles offertes aux patients couverts par la seule assurance de base. Là également, le nouvel ordre tarifaire devrait donc contribuer à traquer les abus des praticiens trop gourmands. *at*

Médias

Deux appels à la révolution la même semaine en Suisse romande: *La Liberté* (30.1) rapporte que Marie-France Oberson a interpellé les paysans, dans un débat sur l'UE à Mézières (FR), en disant. «On ne veut plus de vous en Suisse. Voyez ce qui s'est passé avec la paysannerie française après l'adhésion. Faites la révolution.» *cfp*

Des chiffres avec ou sans lettres

Sens des chiffres, pouvoir de l'information chiffrée. Depuis 1860, l'Office fédéral de la statistique explique le premier et rend manifeste le second. Non sans que l'économie en donne sa version. Comparaison de deux répertoires annuels.

CRÉÉ EN 1860, depuis toujours rattaché au Département de l'intérieur, l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui s'appelait modestement Bureau jusqu'en 1978, travaille dans un cadre récemment redéfini, par la loi du 9 octobre 1992 et les quatre ordonnances qui la complètent depuis le 30 juin 1993. Regroupées dans l'Espace public de Neuchâtel où elles ont déménagé l'automne dernier, les quelque 470 personnes travaillant à l'OFS produisent chaque année une centaine de publications, pour la plupart périodiques et sur support papier. Car la statistique suisse se livre aussi par nouveaux médias: le site Internet ouvert en 1996 est continuellement mis à jour, le courrier électronique répond aux demandes les plus diverses, et le traditionnel *Annuaire statistique de la Suisse* est disponible sur CD-Rom depuis l'édition 1998.

Dix-neuf domaines traités

Parue ces jours derniers, l'édition 1999 de ce même *Annuaire*, qui en est à sa 108^e livraison, mérite comme les précédentes le détour. Il compte à nouveau plus de 500 pages imprimées au format A4 (depuis le changement d'éditeur et de présentation en 1989), avec une trentaine de cartes couleur et des centaines de tableaux assortis de commentaires. Une somme, enrichie cette fois par des données sur les contrats collectifs de travail, la pauvreté chez les personnes âgées et les formes alternatives d'exécution des peines.

Chiffres et lettres sont regroupés dans les dix-neuf domaines de la statistique officielle, du plus ancien et du plus riche (la population) aux plus récemment développés (comptes nationaux, espace et environnement, culture et médias). À chaque fois, on trouve une introduction concise, une présentation des principaux faits et résultats, les tableaux les plus récents, des comparaisons internationales, l'indication des sources et les renvois bibliographiques.

L'exhaustivité du tout publiable effectivement publié avait fait la gloire des pages exclusivement bourrées de

chiffres, fidèlement édités pendant des décennies par la maison bâloise Birkhäuser. Depuis 1989, date du passage au mélange de textes et de tableaux édité par la NZZ, il a fallu choisir dans la masse croissante de données statistiques disponibles, afin de faire la place aux commentaires. La comparabilité sur plusieurs années y a bien sûr perdu, mais la qualité humaine et l'actualité dans sa diversité y ont beaucoup gagné. La consultation de l'*Annuaire* est devenue occasion de découvertes. Pour beaucoup difficiles à saisir au travers de «sèches» séries statistiques, la vie, la chair, le cœur des gens apparaissent nettement plus clairement dans l'*Annuaire* tel qu'il se présente depuis une décennie.

Les préoccupations du Vorort

Le modeste contre-annuaire officiel édité en français et en allemand par la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES) paraît «depuis longtemps» selon les responsables actuels de cette publication. Avec le temps, la brochure A5 a pris du volume, pour se stabiliser autour d'une centaine de pages dans les années 90. Et voilà que, brusquement, toujours au même format et toujours sous le titre de *Miroir statistique de la Suisse*, la brochure se fait livre, avec plus de 200 pages de chiffres et de cartes. L'abondance de la matière présentée en format réduit nuit considérablement à la lisibilité de tableaux statistiques composés en petits caractères et de cartes dessinées en deux couleurs seulement, dont les nuances sont «expliquées» dans de micro-légendes.

Là aussi, là surtout vu l'engagement de la SDES, qui se dit elle-même un important porte-parole de l'économie privée, les choix, rendus sévères par le volume relativement réduit de la publication, s'avèrent révélateurs. Trois des dix-neuf domaines de la statistique officielle sont délibérément écartés: espace et environnement, culture et médias, droit et justice. Plusieurs autres sont fortement réduits: population, prix, agriculture, construction et logement, sécurité sociale et assurances.

Un sous-domaine est érigé en chapitre bien développé: le commerce extérieur – une préoccupation dominante du Vorort, dont la SDES est l'organe d'information tous publics. Sont également bien traités les domaines intéressant directement les entreprises, bien que le *Miroir* ne se destine pas aux seuls patrons: emploi et vie active, comptes nationaux, production et consommation, énergie, monnaie, enseignement, finances publiques.

Au total, l'*Annuaire* et le *Miroir* ne se distinguent pas seulement par leur volume. Ils le font aussi par leur contenu: la société suisse, rien moins, pour le premier, et la vie économique, pas rien, pour le second. Autant dire qu'il faut les deux sur le coin de la table de travail. Histoire de méditer sur le thème bien actuel de concurrence et complémentarité. *yj*

Annuaire statistique de la Suisse 1999, Publié en janvier par l'Office fédéral de la statistique (chiffres arrêtés au 15.9.1998), édité par Verlag Neue Zürcher Zeitung, 517p.

Miroir statistique de la Suisse 1998-1999, publié et édité en janvier par la Société pour le développement de l'économie suisse (chiffres arrêtés au 15.11.1998). 210p.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (*ag*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Albert Tille (*at*)

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,

Abonnement annuel: 90 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

Le Temps onze mois après: un

Presque une année s'est écoulée depuis la création du Temps, paru pour la première fois le 18 mars 1998. Peu de commentaires ont couvert la naissance du quotidien romand. Manière de laisser le temps au Temps. Aujourd'hui, s'il est encore trop tôt pour faire un bilan définitif en termes d'abonnements et d'exercice financier, les lignes directrices du journal sont plus claires. Impressions.

Lundi 23 juin 97: l'été commençait à poindre le bout de son nez. La saison s'annonçait calme pour les médias romands, la concurrence entre les deux quotidiens semblait saine, et les comptes aussi. Le violet cardinal du *Nouveau Quotidien* côtoyait le vert épinard du *Journal de Genève*, et tout le monde trouvait ça normal. La profusion des médias romands n'était pas contestée, elle semblait acquise. 24 juin 1997: coup de tonnerre, les responsables d'Edipresse et les membres du conseil d'administration du *Journal de Genève* annoncent le mariage des deux titres. La surprise était d'autant plus grande que rien ne laissait présager la fusion, le choc de l'annonce d'autant plus brutal que les membres des deux rédactions ignoraient tout des tractations. Edipresse et certains membres du conseil d'administration du *Journal de Genève* avaient ourdi le complot, mené par un porteur-serviette efficace, David de Pury. La résistance s'organisa, particulièrement autour du *Journal de Genève*, elle fut impuissante à freiner le processus de fusion.

Un journal sans histoire

En mars 98, *Le Temps* naît dans la douleur, réunissant des journalistes frappés du deuil de leurs quotidiens respectifs, anciens concurrents devenus collègues. C'est dans ce traumatisme que *Le Temps* a dû s'imposer, supporter les inévitables comparaisons

avec les deux défunts quotidiens, devenir autre que ce qui l'avait constitué, être ni *Journal de Genève*, ni *Nouveau Quotidien*, mais un peu des deux quand même. Et enfin, exercice difficile, conquérir une place déjà acquise. Enfant unique, *Le Temps* était condamné à devenir indispensable.

Résultat: un + un n'est pas égal à deux. Les qualités du *Journal de Genève* et celles du *Nouveau Quotidien* ne se trouvent pas réunies. Parce que les deux parutions n'étaient pas complémentaires mais antagonistes, historiquement irréconciliables. Toutes deux s'adressaient certes à la crème de la société. Mais *Le Nouveau Quotidien* tentait de la surprendre, de la provoquer, de lui faire plaisir, ou plus perversément d'attiser ses frustrations, alors que *Le Journal de Genève* en défendait les intérêts, tout en essayant de l'informer le plus sérieusement possible.

Le Temps n'est donc pas né dans les coulisses de l'histoire, comme *Le Monde* ou *Libération*. Il n'est pas non plus issu d'un courant de pensée tels *Le Courrier* ou *Le Journal de Genève*. Il est le fruit d'un constat économique, des exigences du marketing et de la rentabilité. Et ce n'est pas facile d'être un journal sans histoire, sans passé. *Le Temps* n'a rencontré ni l'agacement suscité par *Le Nouveau Quotidien*, ni l'enthousiasme généré par une nouvelle parution. Comme si, dès sa naissance, il s'était fondu, coulé dans le paysage médiatique romand, comme s'il était en train de dire, je suis là, je suis

La voilure

Nombre de postes au Temps:	144,4 postes
• postes rédactionnels:	92
• postes de production:	25
• postes de marketing, de l'administration:	25

D'après Jean-Jacques Roth, rédacteur en chef adjoint, la «voilure n'a pas été réduite depuis la naissance du journal. Elle a même légèrement augmenté».

Origine du personnel:

Sur 169 personnes, 64 collaborateurs viennent du *Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne*, 66 du *Nouveau Quotidien*, et 39 d'ailleurs.

Parité:

Sur tout le personnel, il y a 95 hommes et 74 femmes. Dans l'équipe rédactionnelle, peu de femmes assument les postes à responsabilité. Il n'y a aucune femme à la direction (un rédacteur en chef, trois directeurs adjoints), et seules trois femmes sont cheffes de rubrique.

Navigation au long cours

gros, mais ne vous dérangez pas pour moi.

Le pari de la tranquillité

C'est sans doute ce qui explique que *Le Temps* – le titre est à ce propos révélateur – ait fait le pari de la tranquillité et de la modestie. Pas de coup de gueule, pas d'excès, des opinions sagement dosées, et surtout pas l'engouement pédagogique-apocalyptique qui caractérisait l'ère Pilet. *Le Temps* est un journal bien sous tout rapport, de bonne tenue, souple et agréablement austère. Dès lors les plumes, récupérées des deux anciens journaux, et qui faisaient les délices des lecteurs par leur impertinence et leur indépendance, s'effacent (paradoxalement, alors qu'il y a peu de femmes dans les postes à responsabilité, ce sont les personnalités féminines qui se profilent le mieux); manque aussi la prise de risque, et une ligne éditoriale plus acérée, moins consensuelle. *Le Temps* témoigne des courants dominants de notre époque: une pensée politique humaniste, européenne à la limite de l'idéologie, anti-establishment, fascinée par le marché, mais attentive aux résistances organisées de la société civile. *Le Temps* prône la libéralisation du secteur public, un État moins tatillon, mais consacre de nombreux articles aux labels sociaux développés par les grandes entreprises internationales. Il s'élève contre un syndicalisme jugé conservateur, contre des partis poli-

tiques trop frileux, leur préférant des personnalités hors du commun, originales ou iconoclastes. Il fait preuve d'une prudence exagérée dans l'analyse des milieux financiers, mais traite du problème des cadres au chômage

Vitesse de croisière

DIFFICILE POUR L'INSTANT de faire un bilan définitif: le passage complet des abonnements du *Nouveau Quotidien* et du *JdG/GdL* vers *Le Temps* n'est pas encore terminé et les comptes ne sont pas bouclés. Cependant, pour la direction, les chiffres sont plus que satisfaisants:

Budget annuel: 36 millions

Déficit: env. 300000 francs

Recettes publicitaires: confidentielles, mais supérieures aux prévisions

Tirage: 54 000 (dont 85% par abonnement, 15% au numéro)

dans son supplément, «Emploi et formation», etc. En bref, un centrisme nourri par les mythes modernistes.

Renforcement de la conscience romande?

Sans histoire, sans affiliation politique ou idéologique si ce n'est l'air du temps, le quotidien romand n'a pas d'ancrage géographique. *Le Temps* n'est pas seulement un quotidien supra-régional, comme l'était le *JdG/GdL*, ou comme *Le Courrier* tente de l'être actuellement pour Genève, Vaud et Valais, occupant le créneau du dernier «quotidien d'opinion»; il n'est pas non plus uniquement romand comme l'est *Le Matin*. Journal «hors sol», *Le Temps* n'a pas d'équivalent en Suisse allemande: la presse hebdomadaire nationale maintient un haut degré de compétition et entre ses titres (*SonntagsZeitung*, *Weltwoche*, *Facts*) et avec les quotidiens. Laissons de côté la *NZZ*: sa taille, son engagement partisan, son ancrage essentiellement zurichois, un certain archaïsme formel en font un média hors norme. Le marché, c'est-à-dire le tirage potentiel que peut espérer *Le Temps*, reste ridicule par rapport aux autres journaux auxquels on le (et il se) compare: *Libération* par exemple est quatre fois plus gros

(200 000 contre 50 000 exemplaires), mais sa pénétration est bien plus faible (200 000 pour 60 millions d'habitants contre 50 000 pour 2 millions).

Seul quotidien national de Suisse romande dans un marché relativement étroit, il échoit au *Temps* la responsabilité de développer une information de qualité, de renforcer la conscience nationale suisse, tout en évitant les pièges auxquels sa situation de monopole pourrait le conduire: garantir la pluralité, assurer une couverture à la fois généraliste et particulière de l'information. Et ceci dans un champ médiatique où les journaux locaux appartiennent presque tous à un éditeur qui tend à renforcer leur ancrage régional: dès ce printemps, *24 Heures* va vraisemblablement inaugurer une nouvelle formule privilégiant plus encore l'information cantonale au détriment des rubriques nationales et internationales. Généraliste plutôt que régionaliste, *Le Temps* incite le lecteur à adopter de nouveaux comportements. Ce n'est plus son journal, celui qu'on lit le matin, du début jusqu'à la fin, mais plutôt un quotidien que l'on feuillette d'abord, qu'on garde avec soi, puis que l'on reprend le soir, tranquillement. gs

L'exécution sommaire

UN GROUPE D'ANCIENS rédacteurs du *Journal de Genève*, Maurice, Stepczynski, Praplan, Riesen, associés à un lecteur, Pierre de Senarclens, ont rédigé un petit livre racontant la fin du *Journal*. Très bien écrit, brillamment accusateur, il dénonce le complot, désigne les coupables, condamne les ponce-pilate.

Mais avec quelle prétention! A Genève était l'Esprit, *Le Journal* était son calice. A Genève était l'élite, humaniste, libérale, si prodigue qu'elle finançait un journal pour le seul plaisir de s'y mirer.

Puis vinrent les «ploucs», à écrire entre guillemets comme il se doit, qui n'ont pas compris qu'ils ont «grâce à leurs moyens une charge presque héréditaire de maintenir la continuité d'une histoire genevoise, qui comme celle du *Journal* comporte beaucoup de pages lumineuses».

Une exécution sommaire, Antoine Maurice et alii, (préface Olivier Fatio), Georg, 1998.

Les capitaines

LE PRÉSIDENT DU Conseil d'administration du *Temps* est David de Pury. Il est aussi membre du Conseil d'administration de la Fondation Sandoz, elle-même actionnaire du *Temps*. La Commission de la concurrence a demandé à de Pury de choisir entre le fromage et le dessert, ce qu'il n'a pas encore fait.

Au *Temps*, les fonctions de directeur – représentant l'éditeur – et de rédacteur en chef – répondant de la rédaction auprès de l'éditeur – sont occupées par la même personne, Eric Hoesli. Une confusion de rôles qu'Edipresse a récemment supprimée à *La Tribune de Genève*.

Une réforme dans la douleur

À Zurich, le personnel des transports de la ville vote la grève. Ce n'est pas usuel sur les bords de la Limmat. Explications.

C OUP DE TONNERRE, la semaine passée à Zurich. Des fonctionnaires décident de faire grève. L'assemblée du personnel des transports de la ville vote, à l'unanimité moins une voix, un arrêt de travail pour s'opposer à l'augmentation du temps de présence au volant des bus et des trams. La fronde des fonctionnaires, phénomène désormais banal à Lausanne, est vécue comme une révolution des mœurs sur les bords de la Limmat. Dans un ultime effort de médiation, la municipale Esther Maurer parvient, en dernière minute, à éviter la grève. Les partenaires ont décidé de reprendre les négociations.

Le fond de la querelle est loin d'être vidé. Car il en va de la gestion sociale de la profonde réforme des transports cantonaux zurichoïses. Le test sera riche

COURRIER

Libre circulation des personnes: la médaille a un envers

D P PRÉSENTAIT LA LIBERTÉ de circulation des personnes dans une future Europe unie comme une chance pour la jeunesse suisse.

Cependant, l'émigration des jeunes Suisses est aujourd'hui presque toujours un exil électif. De jeunes diplômés, souvent brillants et d'origine sociale élevée, vont à Paris, Francfort-sur-le Main, Bologne, au MIT, parfaire la formation supérieure qu'ils ont acquise ici. Plus personne ne quitte notre pays poussé par la misère, comme c'était le cas jusqu'au début de notre siècle. Culturellement bien dotés, souvent polyglottes, les émigrés suisses d'aujourd'hui réalisent souvent l'espoir fou de tous les émigrés: revenir un jour au pays vivre des bénéfices (culturels) qu'ils ont accumulés à l'étranger.

Mais il faut aussi rompre avec l'ethnocentrisme et se tourner vers ceux qui sont partis de chez eux pour venir travailler en Suisse. Main-d'œuvre non ou peu qualifiée, que le chômage, la misère des conditions économiques a chassée, ces émigrés ont bien décidé de partir un jour. Ont-ils pour autant choisi de s'en aller? [...] L'émigration est toujours un déchirement culturel et humain.

Jean-Christophe Bourquin, Lausanne

en enseignement pour l'ensemble de la Suisse. Car, premier canton, Zurich s'est doté d'une loi pour mettre en pratique la nouvelle doctrine de la libéralisation des transports. Le *Verkehrsbund* (ZVV), autrefois simple organe de discussion pour l'unité tarifaire, est devenu une puissante institution chargée de rationaliser l'ensemble du réseau, de comparer l'efficacité de chaque transporteur (privés, communes, Poste, CFF), d'exiger de chacun une rentabilité minimale et de mettre au concours, au besoin, l'exploitation de certaines lignes.

C'est ainsi que la ligne de la vallée de la Glatt a été confiée à un transporteur privé, 25% meilleur marché que la société des transports de la ville de Zurich. Miracle d'efficacité d'un entrepreneur privé? Les syndicats affirment que les économies sont faites avant tout sur le dos du personnel. Les chauffeurs privés sont au volant 1800 heures par année. Ceux de la ville 1450.

Nous sommes là au cœur du débat. Pour répondre à la concurrence, l'employeur municipal veut réduire progressivement l'écart de moitié et prolonger, dans l'immédiat la durée hebdomadaire de conduite de 33 à 35 heures. Les syndicats renversent l'alternative. Ils réclament la conclusion d'une convention collective qui fixe les conditions de travail au niveau cantonal.

Alignement des conditions sociales vers le haut ou priorité à la maîtrise des coûts et des tarifs pour les usagers? Il semble bien que la sympathie du public soit allée, la semaine passée, au secours des conducteurs. *at*

Populisme

J USQU'À PRÉSENT, les rentiers de la ville de Zurich pouvaient acquérir un abonnement à prix réduit pour les transports publics. À l'avenir, si le souverain donne son accord le 7 février, seuls les rentiers au bénéfice d'une rente complémentaire auront encore cet avantage. La votation a été provoquée par un référendum lancé par l'UDC. Un parti qui ne cesse de pester contre toutes les subventions sociales en forme d'arrosoir. Mais les personnes âgées représentent un réservoir électoral non négligeable. Une réalité qui autorise à mettre ses principes dans sa poche. *jd*

Au-delà des professions de foi

Les crises financières qui se succèdent font trembler les certitudes des mondialistes. Les critiques et les propositions viennent aussi de l'intérieur.

Nous publions à ce propos un entretien de Paul Krugmann. Traduction DP.

A DAVOS PRÉCISÉMENT, LA foi ne semble plus au rendez-vous. Les récentes turbulences monétaires, l'impact des déséquilibres économiques sur la planète tout entière tempèrent l'optimisme des mondialistes. Ces derniers planchent maintenant sur les régulations nécessaires à une mécanique qui s'emballe. Pour éclairer le débat, nous empruntons quelques extraits d'un entretien accordé au *Tages Anzeiger* par l'économiste américain Paul Krugmann, un intellectuel qui ne pratique pas la langue de bois libérale.

Sur les crises monétaires à répétition

« Il semble que les marchés émergents sont très sensibles aux prophéties auto-réalisantes (*self-fulfilling prophecy*). Si le marché estime que des pays comme le Brésil, la Thaïlande sont en difficulté, alors ils le sont. La panique des marchés fait que des économies fondamentalement saines deviennent très rapidement des cas à assainir, ce qui justifie alors la panique ».

Sur les investisseurs

« Les crises auto-réalisantes sont un acte de stupidité collective [...]. Généralement les marchés financiers, depuis la crise asiatique, disent aux pays émergents: désolé, bien que votre produit social brut ait quadruplé dans les vingt dernières années, bien que vous ayez connu les plus grands succès économiques dans l'histoire de l'humanité, nous ne croyons pas à votre maturité et nous retirons notre argent au premier signe de crise ».

Sur l'inflation

« La recette des économistes orthodoxes, ce sont des taux d'intérêt négatifs. Les banquiers orthodoxes par contre ne veulent pas d'inflation [...]. Si l'épargne est plus forte que l'investissement, alors même que le taux d'intérêt est nul, que voulez-vous recommander d'autre [que l'inflation]. L'an passé, je me suis fait beaucoup d'ennemis avec deux affirmations:

avec la recommandation qu'en cas de besoin il faut introduire un contrôle des capitaux et avec la thèse que l'inflation est nécessaire pour sortir d'une crise de liquidités [...]. Je vous donne deux raisons pour lesquelles les Européens doivent se faire du souci. Une partie des difficultés du Japon tient à la structure démographique de cette société. Les pays européens connaissent une tendance démographique identique, même si elle n'est pas encore aussi extrême. L'Italie, par exemple, se rapproche déjà très fortement du Japon ».

Sur Keynes

« Récemment, j'ai relu Keynes. C'était au fond un partisan conservateur du libre marché. Alors que dans les années 30, au moment de la dépression, de nombreux intellectuels prédisaient la fin du capitalisme, il a vu les choses tout différemment. Keynes a comparé le capitalisme à une automobile. La machine fonctionne, disait-il, mais il y a un problème de batterie. Il proposait donc une solution technique, mais il n'a jamais rejeté le système. Il en va de même avec la mondialisation. Fondamentalement, c'est une très, très bonne chose. Par exemple, c'est la première lueur d'espoir pour plus d'un milliard de Chinois. Mais aujourd'hui, avec l'argent chaud à court terme, nous avons un petit problème technique. Et ce problème, nous devons le résoudre ».

Sur les perdants de la mondialisation

Ce sont « les salariés sans formation des pays industrialisés [...]. Un taux de chômage relativement élevé, tel est le prix que paie l'Europe pour la mondialisation. Aux États-Unis, ce sont des emplois mal payés. Il est possible de dédommager les perdants de la mondialisation, par exemple avec un impôt négatif sur le revenu qui peut accroître les plus bas revenus de 40%. La mondialisation ne devrait pas être arrêtée à cause des perdants des pays industriels. Il faut indemniser les perdants, à mon avis, trois fois plus qu'actuellement.

Les gagnants de la mondialisation sont pourtant beaucoup plus nombreux ».

Sur l'aversion des intellectuels à l'égard de la mondialisation

« Les intellectuels n'aiment pas la pensée économique [...] parce que l'économie a beaucoup à voir avec les mathématiques. À la base des exemples les plus simples, il y a des équations. Les gens s'en rendent compte. Et puis le marché est un système totalement amoral, basé sur l'égoïsme. Les intellectuels conservateurs cherchent une morale dans le marché. Je considère que cet effort est vain. Quant aux intellectuels de gauche, ils n'aiment pas le marché parce qu'il ne se laisse pas contrôler. »

« La pauvreté peut être aussi dommageable à l'environnement que la richesse. Le plus grave danger pour l'environnement dans les pays en développement, ce n'est pas la mondialisation, même si elle peut aussi être dangereuse. Dans les économies émergentes, le plus grand danger provient de l'agriculture de subsistance qui détruit la forêt, parce qu'il n'y a pas d'emplois ».

Sur le danger des préjugés

« [...] Il est vraiment urgent d'abandonner nos préjugés. Les personnes de mon âge ont acquis leurs connaissances économiques de base dans les années 70 et 80. Les thèmes principaux étaient alors la lutte contre l'inflation et pour le libre-échange. Au cours des dernières années, le monde a profondément changé. Brusquement les problèmes les plus urgents sont ceux auxquels nous avons été confrontés pour la dernière fois il y a plus de soixante ans, par exemple l'argent chaud ou le manque de liquidités. Avec les connaissances des années 70, le Japon, et peut-être bientôt l'Europe, vont connaître une dépression. Si maintenant nous exigeons des pays en développement qu'ils renoncent au contrôle des capitaux, les crises telle celle qu'a connue l'an passé l'Asie et maintenant le Brésil, deviendront courantes. Mon message aux élites: faites une pause et réexaminez vos connaissances ».

La Suisse et l'enseignement de la culture chinoise

Comment enseigner le chinois? Au-delà d'une langue, c'est l'approche d'une autre manière de penser et d'autres valeurs, loin de notre ékonomisme occidental.

C'EST UN OPUSCULE de quelque cent pages : *Mémoire sur les études chinoises à Genève et ailleurs*, par Jean-François Billeter. Le profane, avant lecture, croit que l'ouvrage s'adresse aux spécialistes; mais lui, il ne connaît pas le chinois et il n'a ni la patience, ni le temps libre, ni la capacité pour envisager un tel apprentissage, difficile entre tous. Pourtant Jean François Billeter s'adresse à tout un chacun. Depuis 1976, il a enseigné à l'Université de Genève la langue chinoise. Professeur correctement payé par la République (fort peu si l'on calculait le salaire horaire à partir du temps consacré à cette tâche), il rend compte de son travail. C'est un acte civique rare.

De la langue chinoise

Avec un sens remarquable de la didactique, l'auteur rappelle d'abord les spécificités de l'écriture chinoise. Elle n'est pas phonétique, même si elle incorpore quelques données phonétiques dans certains mots composés, elle n'est pas hiéroglyphique.

De bonnes études impliquent la connaissance de quelque deux à trois mille caractères, ce qui permet de noter plusieurs dizaines de vocables. La complexité de la langue classique, même si ont été cherchées et imposées quelques simplifications, est pourtant un facteur essentiel d'unité dans ce pays qui subit des pressions centrifuges. Les prononciations locales n'altèrent pas l'unicité des caractères, de même qu'un chiffre arabe, 5 par exemple, est prononcé cinq ou *cinque* ou *five*. La Chine ne connaît pas l'éclatement des langues comme l'Inde. L'écriture, au pinceau (et non pas au stylo qui a gagné la Chine aussi) est de surcroît une des formes des beaux-arts et on se référera avec plaisir à l'ouvrage que Jean-François Billeter a consacré à cet art (Skira 1989).

Les difficultés techniques de l'apprentissage font partie de la démonstration de l'enseignant Billeter. Mais il faut aller au-delà. La phonétique occidentale crée une habitude mentale qui va de l'alphabet à la prononciation du mot et du mot à l'idée. D'où par

exemple l'importance dans l'histoire de la philosophie occidentale de la querelle entre nominalistes et réalistes. Mais si le langage structure la pensée, il est évident qu'une langue où les mots écrits sont chacun, à la fois, un objet et un signe, et pas simplement la notation d'un son grâce à une combinaison simple, développera une autre manière de penser. Et lorsqu'il s'agit d'une civilisation de l'importance de celle de la Chine, il faut passer par son écriture et sa langue pour comprendre vraiment de l'intérieur sa différence et son apport au patrimoine de l'homme.

Comment, en quelques heures d'enseignement, permettre à un étudiant de lire « dans le texte » la langue classique chinoise, de parler chinois. Il faudrait à la fois une dotation forte en assistants pour permettre un bon encadrement et un nombre d'heures qui rendent possible une sorte d'immersion. Or l'étudiant en lettre doit choisir trois branches; le plus souvent le chinois n'est pas sa langue principale. De surcroît, l'Université de Genève, dans les années 70, fut ambitieuse, créant un enseignement de la langue chinoise, de la langue japonaise, de la langue arabe. Puis à l'heure des restrictions budgétaires, elle a maintenu l'ambition, mais chipoté sur les moyens. Payant de sa

fait quelques propositions, finalement modestes. La réforme semble pourtant plus fondamentale.

Faut-il d'abord maintenir un tel enseignement qui est aussi dispensé par l'Université de Zurich? La réponse est affirmative, même si l'on peut mieux hiérarchiser, J.-F. Billeter le fait, les degrés de connaissance exigibles des étudiants. Car la Suisse a apporté une contribution remarquable à cette discipline. Il fait citer notamment les Vaudois Edouard Chavannes et Paul Demiéville qui, tous deux, enseignèrent au Collège de France, et J.-F. Billeter lui-même, notamment sa contribution à *l'Histoire des mœurs* dans l'Encyclopédie de la Pléiade. Il est évident, aussi, qu'il s'agit d'une tâche d'importance nationale et que Genève et Zurich devraient recevoir une aide ciblée, que rendra possible, espérons-le, la nouvelle loi sur les Universités. L'enjeu financier est de toute façon de faible envergure. Raison supplémentaire pour agir. Enfin la collaboration européenne, notamment avec Paris et Aix-en-Provence, peut être renforcée.

De la civilisation

J.-F. Billeter sent que réclamer quelques heures supplémentaires en dotation, c'est à la fois vital, mais superficiel. La culture chinoise, il l'oppose, comme une autre manière de penser, à l'ékonomisme rationalisant qui est la pensée dominante occidentale. Mais il ne peut pas ne pas voir que la Chine, elle aussi, est gagnée par cet ékonomisme-là. Il s'en désole. Faisant un pas de plus, il voudrait que l'Europe ou la Suisse bâtissent d'autres modèles. Il reprend, mais sans la développer, l'idée du salaire universel. Et, en fin de compte, au-delà de l'acte civique, de l'exposé didactique, de la revendication réformiste, c'est l'intérêt majeur de l'opuscule: ce déchirement entre le ici et le là-bas chinois, entre le petit plus s'ajoutant à l'existant et le désir de vivre dans une civilisation aux valeurs plus essentielles. ag

Jean-François Billeter, *Mémoire sur les études chinoises à Genève et ailleurs*, 1998, en vente à la librairie du Rameau d'Or, Genève.



personne, J.-F. Billeter a surmonté, à coup d'heures supplémentaires, les difficultés, auxquelles s'ajoutent les charges d'une université voulant s'autogérer. Mais après, mais après lui? Il